



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Police de l'eau et de la nature



PLAN BIODIVERSITÉ 46



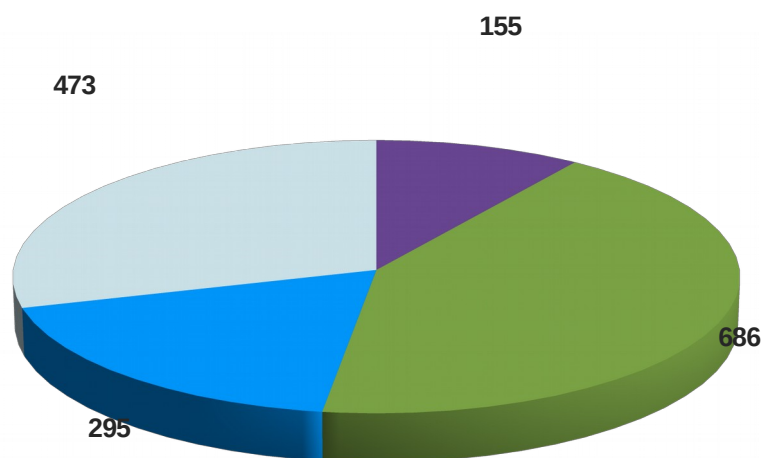
BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

Bilan 2019 du

Plan de contrôle départemental du Lot

Répartition par organisme des 1608 jours passés en contrôles en 2019

- DDT
- AFB
- ONCFS
- ARS, DDCSPP et DREAL

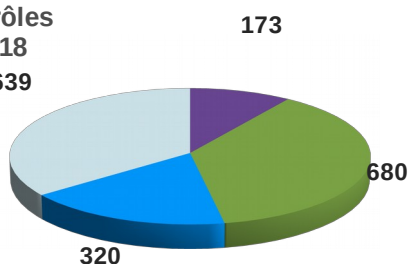


Un peu plus de 1600 journées ont été consacrées aux contrôles par les agents de l'État, soit l'équivalent de 7 agents mobilisés à temps plein. Les parts de l'ONCFS et de la DDT représentent respectivement 44 % et 31 %. L'AFB est l'autre principal service contributeur (15 %).

L'investissement humain diminue cette année par rapport aux années précédentes. Les contributions respectives des services évoluent en fonction de la conjoncture (moyens humains, missions ponctuelles, etc – voir schémas ci-dessous).

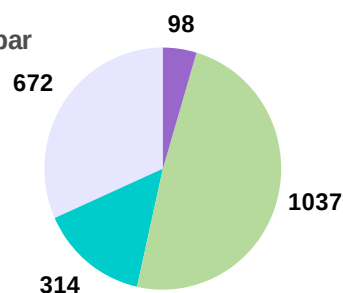
Temps passé en contrôles par organisme en 2018
1813 jours

- DDT
- AFB
- ONCFS
- Autres services



Temps passé en contrôles par organisme en 2017
Total : 2128 jours

- DDT
- AFB
- ONCFS
- Autres services



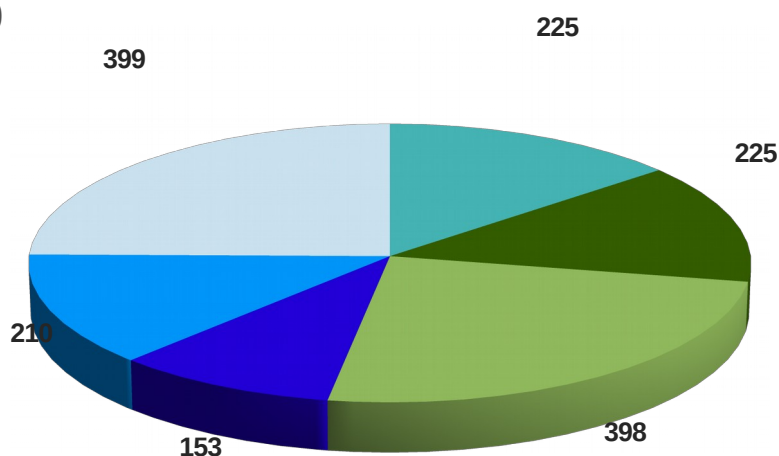
Nota : le temps consacré par la gendarmerie nationale, par la police nationale et par les collectivités locales (réserves naturelles ...) n'est pas pris en compte dans ce bilan. L'action de quelques-uns de ces services est toutefois présentée dans ce document.



La police de la pêche est également assurée par 24 gardes fédéraux bénévoles, qui ont effectué 3856 contrôles et dressés 44 PV pour 57 infractions relevées (le temps passé n'est pas comptabilisé dans ce bilan).

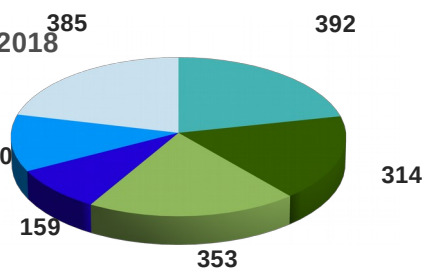
Temps passé en contrôles par domaine d'activité en 2019 Total 1608 jours

- Qualité de l'eau
- Quantitatif – Continuité – Divers
- Travaux en cours d'eau et en zone humide
- Chasse – Pêche
- Faune - Flore
- Habitat et patrimoine naturel



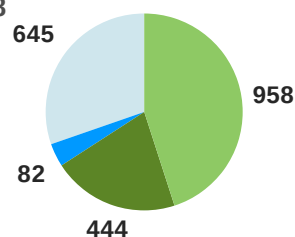
Temps passé en contrôles par domaine d'activité Total 1813 jours en 2018

- Qualité de l'eau
- Quantitatif – Continuité – Divers
- Travaux en cours d'eau et en zone humide
- Chasse – Pêche
- Faune - Flore
- Habitat et patrimoine naturel



Temps passé en contrôles par domaine d'activité en journées en 2017 Total : 2128

- Eau et milieux aquatiques
- Pêche
- Chasse – Nuisibles
- Espèces / Espaces naturels



Contenu des domaines d'activité

Qualité de l'eau : suivi des systèmes d'assainissement, des captages d'eau potable, des activités agricoles (pesticides, nitrates, effluents d'élevage) et industrielles (rejets et prélèvements)

Quantitatif – Continuité - divers : suivi des plans d'eau, des prélèvements et des obstacles à la continuité écologique, sécurité des barrages et pollutions

Travaux en cours d'eau et en zone humide : suivi des chantiers et de la réalisation des mesures compensatoires

Chasse-pêche : police de la pêche, de la chasse et lutte contre le braconnage, suivi de la destruction des animaux susceptibles de causer des dégâts

Faune – Flore : perturbation, destruction, braconnage des espèces protégées, introduction d'espèces, dérogations, suivi de la faune sauvage captive

Habitat et patrimoine naturel : suivi des espaces protégés (Natura 2000, réserves naturelles ...) ; activités humaines réglementées (publicité, circulation des engins motorisés ...) et protection de la forêt.



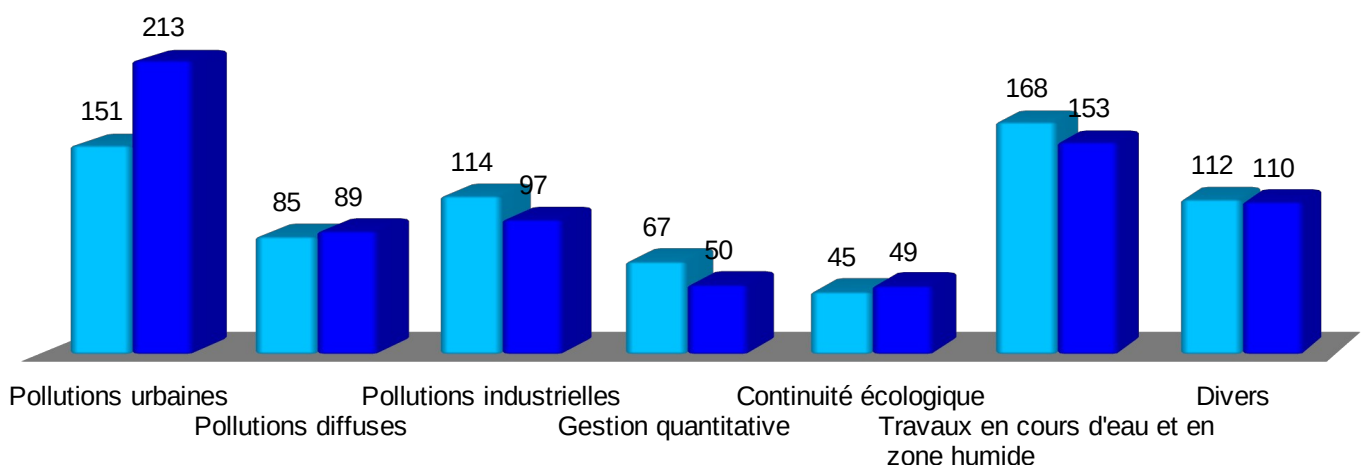
La répartition des contrôles par thématique est relativement stable. Elle évolue en fonction de l'actualité :

- les polices de la chasse et de la pêche représentent 30 % des contrôles sur site, la préservation des espèces, 16 % ; le suivi des travaux en milieu aquatique, 11 % et la publicité routière, 10 % ;
- 30 jours ont été consacrés aux pollutions accidentelles et 40 jours au suivi des plans d'eau existants ;
- les travaux en cours d'eau et zones humides font l'objet d'un suivi quasi systématique ;
- le contrôle des dispositions prises en matière de sécheresse est adapté à la période de restriction, étendue de juin à octobre en 2019 ;
- 12 jours ont été consacrés au contrôle de la sécurité des barrages sur le bassin de la Dordogne (Candes 2 et Escaumels 2) par la DREAL Nouvelle Aquitaine ;
- 20 installations classées agricoles et agroalimentaires ont été inspectées avec un focus sur les rejets et la sécurité incendie ;
- le suivi des stations d'épuration a fait l'objet d'une vigilance particulière ;
- 2 contrôles de distribution d'eau potable ont été non conformes ;
- de même que 7 contrôles de traitement phytopharmaceutiques (ZNT).

Concernant le domaine de l'eau

Contrôles 2019 dans le domaine Eau
Prévision : 742 j. - Réalisation : 762 j.

■ Prévisionnel ■ Réalisé

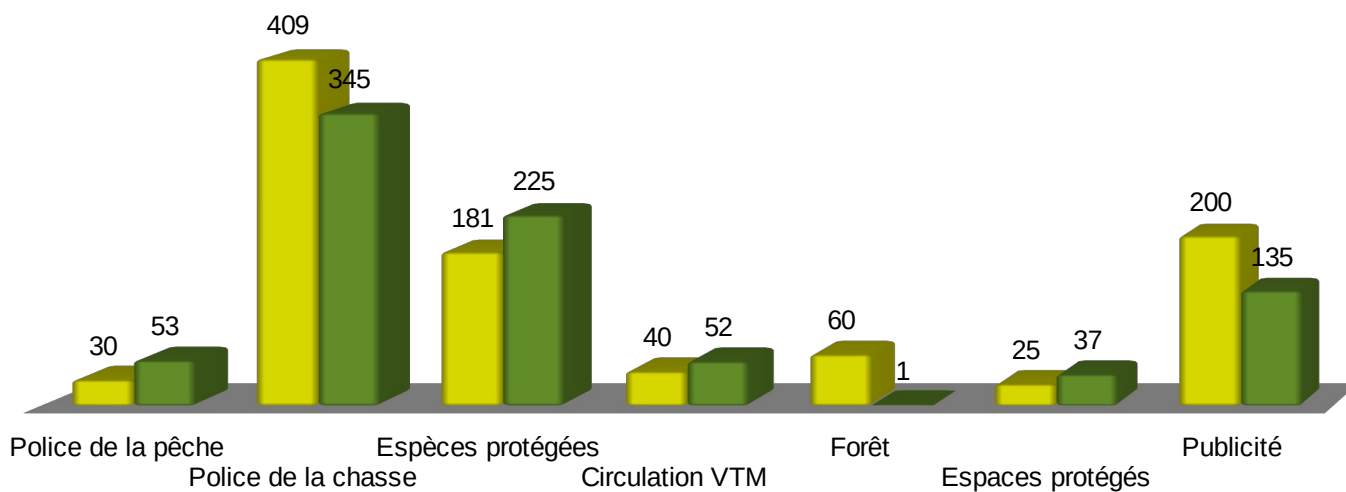


Contenu des domaines d'activité : la catégorie « Divers » comprend le suivi des captages AEP, des pollutions accidentelles, de l'hydroélectricité, de la sécurité des barrages et des plans d'eau

Concernant le domaine de la nature

Contrôles 2019 dans le domaine Nature
Prévision : 945 j. - Réalisation : 847 j.

■ Prévisionnel ■ Réalisé



Espaces protégés : espaces constitués par la réserve naturelle nationale et régionale (RNN et RNR), les arrêtés de protection du biotope (APPB), les sites inscrits et classés, les sites Natura 2000, les espaces naturels sensibles (ENS) et le parc naturel régional (PNR)

VTM : véhicule terrestre motorisé

Quelques thèmes font l'objet d'une sous-réalisation du fait notamment d'une baisse conjoncturelle des effectifs de l'ONCFS (chasse, pêche) et de la DDT (publicité).



En 2019, la direction départementale de la Sécurité Publique (Police) a relevé 7 infractions spécifiques à l'environnement dans les thèmes suivants :

- **espèces animales domestiques** : 2 délits ;
- **abandon de déchets** : 2 infractions ;
- **infraction routière** : 1 infraction ;
- **chasse ou pêche** : 2 infractions.



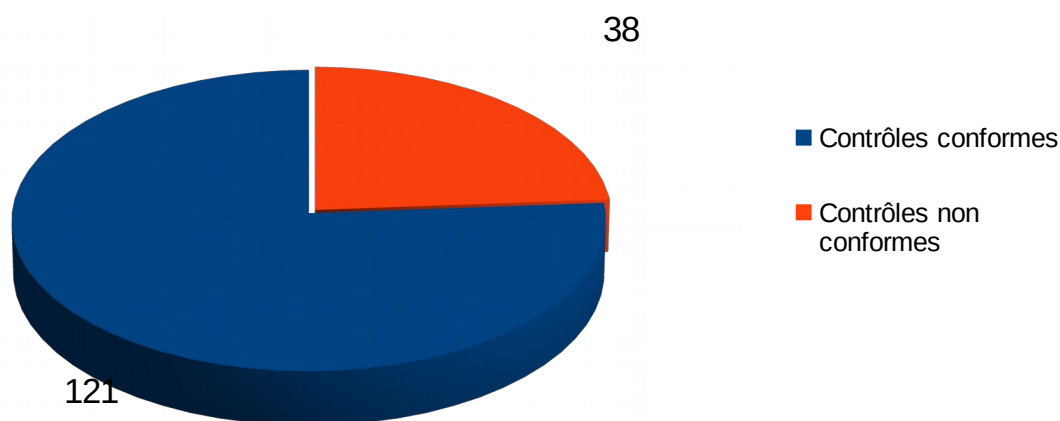
En 2019, les services du groupement de gendarmerie du Lot ont diligenté **36 enquêtes** concernant des infractions à l'environnement dans les thèmes suivants :

- **espèces animales domestiques** (14) : sévices graves ou actes de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou captif: (9) ; atteinte volontaire à la vie d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité (1) ; privation de soins à animal domestique (1) ; utilisation de mode de détention inadapté pouvant causer de la souffrance ou des blessures (2) ; abandon volontaire d'un animal domestique, apprivoisé ou captif (1) ;
- **pollution** (4) : abandon ou dépôt illégal de déchets par producteur ou détenteur de déchets (1) ; utilisation inappropriée de produit phytopharmaceutique (2) ; utilisation professionnelle d'un produit phytosanitaire sans certificat individuel professionnel valide (1).
- **ICPE** (11) : exploitation d'une installation classée non enregistrée, ou sans déclaration préalable ou sans autorisation (4) ; gestion de déchets par exploitant d'une installation non agréée (2) ; non tenue du registre par un revendeur d'objets mobiliers (2) ; exploitation par personne morale d'une installation classée non conforme à une mise en demeure (1) ;
- **publicité** (3) : Implantation de publicité ou enseigne de nature à créer un danger pour la sécurité routière (1) ; apposition non autorisée d'une publicité ou une pré-enseigne hors agglomération (1) ; apposition d'une publicité ou d'une pré-enseigne sur un arbre (1).
- **chasse** (3) : chasse non autorisée la nuit sur le terrain d'autrui clôturé et attenant à une habitation (2) ; chasse à l'aide d'un engin, instrument, mode ou moyen prohibé (1).

2. Bilan des contrôles 2019

Contrôles « Eau »

Résultat des contrôles terrain 2019 dans le domaine Eau



Le bilan recense les contrôles effectués sur site, programmés ou réalisés de façon inopinée. 24 % de ces contrôles ont conduit à identifier une non-conformité. Le nombre de non-conformité est proche de celui des années antérieures.

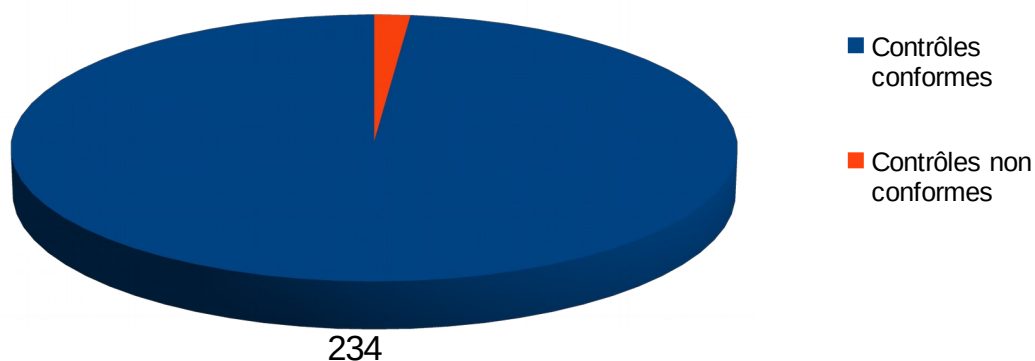
Le tableau ci-dessous récapitule les principaux résultats des **contrôles** effectués sur **site** (données au 31/12/2019) :

Thème	Nombre contrôles conformes	Contrôles non conformes	
		en nombre	en %
Pesticides	5	8	61 %
Travaux en rivière	36	6	14 %
Pollutions urbaines	19	2	10 %
Pollutions industrielles	0	3	100 %
Prélèvements d'eau	9	4	31 %
Captages d'eau potable	1	2	66 %
Travaux en zone humides	4	2	33 %

Les forts pourcentages thématiques de non-conformité s'expliquent par le fait que certains contrôles sur site sont ciblés.

Résultat des contrôles bureau 2019 dans le domaine Eau

4

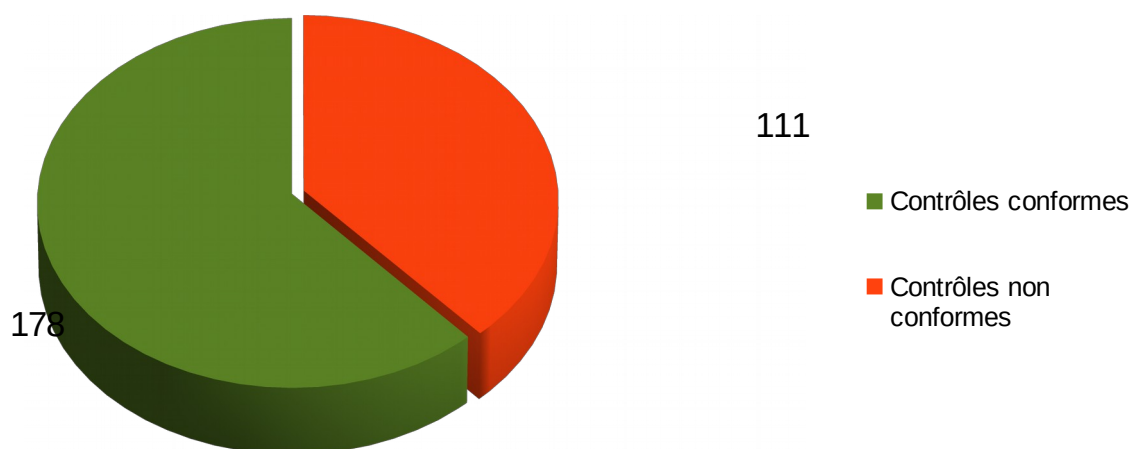


Les contrôles bureaux concernent :

- les stations d'épuration (urbaine et industrielle) : suivi des autosurveillances pour apprécier le bon fonctionnement des équipements et de la performance épuratoire, suivi des synthèses annuelles des épandages de boues sur les sols agricoles ;
- les prélèvements : contrôle de la déclaration annuelle du volume d'eau prélevé ;
- les captages pour l'eau potable (respect de la D.U.P.) et pour les installations industrielles.

Contrôles « nature »

Résultat des contrôles terrain 2019 dans le domaine Nature



Le bilan 2019 fait état de :

- 55 infractions en matière de publicité ;
- 49 infractions relevées en police de la chasse et 1 fermeture administrative d'un établissement d'élevage de sangliers ;
- 10 infractions au titre de la commercialisation ou de la détention de la faune sauvage ;
- Une demande de régularisation a été déposée en octobre 2019 suite à un constat de travaux réalisés sans autorisation en site inscrit.

Le tableau ci-après récapitule les principaux résultats des **contrôles** effectués sur **site** (données au 31/12/2019) :

Thème	Nombre contrôles conformes	Contrôles non conformes	
		En nombre	En %
Police de la pêche	58	5	8 %
Espèces protégées	11	8	42 %
Publicité	11	55	83 %
VTM	9	2	18 %
Police de la chasse	71	31	30 %



Réserve Naturelle
INTERET GEOLOGIQUE DU DEPARTEMENT DU LOT

Les principaux constats réalisés en 2019 concernent les infractions suivantes :

- abandon de déchets de boucherie clandestine ;
- abandon récent d'abats de chevreuil (une vingtaine d'individus à minima) ; la présence de déchets anciens a été également enregistrée ;
- prélèvements non autorisés de sédiments ;
- abandon récent de déblais de démolition. Une action de dépollution a été réalisée le 7/12/2019 ;
- repérage de plusieurs recherches très ponctuelles sur la dalle à l'est du bâtiment de la plage aux ptérosaures ;
- présence de sacs récents au fond d'un puits ;
- abandon de déchets anciens et volumineux (voiture) ;
- feu de camp.

Une action de sensibilisation de la population a été menée à St Martin Labouval et à Bach en partenariat avec les maires des communes.



Réserve Naturelle Régionale
MARAI DE BONNEFONT

L'année 2019 a été marquée par les mauvais comportements, d'usagers, nécessitant de renforcer la présence sur le terrain. De plus, la fréquentation élevée de sangliers dans la Réserve a attiré la curiosité et de l'intérêt des chasseurs qui se rendaient sur site en dehors des sentiers.

Dans le détail, il a été relevé de nombreuses incivilités :

- réactions verbales exagérées, gens qui crient ou font beaucoup de bruit sur le circuit ;
- abandons de déchets au niveau de l'aire d'accueil ;
- très nombreuses divagations de chiens errants ou non tenus en laisse ;
- végétaux coupés dont des espèces protégées ;
- nombreuses personnes en dehors des circuits (photographes, équipe de cinéma, groupes, individuels,...) sans demande d'autorisation ou non accompagnés par le personnel de la réserve ;
- vol de visseries inox sur les panneaux pédagogiques et sur les poubelles en bois. Vol d'un petit panneau d'interprétation ;
- dérapages réguliers avec quads et motos sur les parkings ;
- vélos et VTT sur les sentiers non autorisés ;
- balisage à la peinture jaune sur mobilier et arbres dans la Réserve sans autorisation ;
- bivouac et stationnement de campings cars de nuit ;
- mise en ligne d'un document d'information , incitant de sortir du sentier aménagé d'une (fiche sentier à télécharger par les randonneurs sur site internet « visiorando »).

L'isolement de la conservatrice de la réserve conduit à envisager des actions conjointes avec les services de l'OFB dans le futur pour être en mesure de donner des suites aux contrôles non conformes.

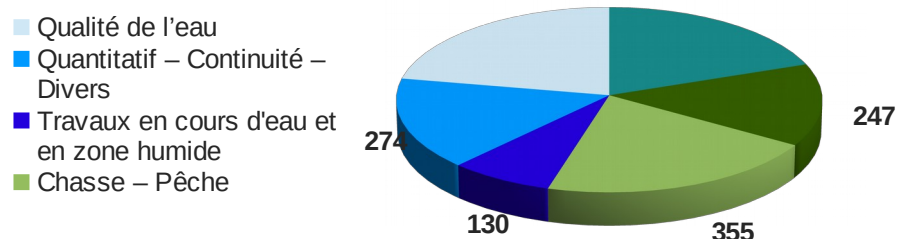
3. Perspectives 2020 (Le plan prévisionnel)

La stratégie nationale de contrôle a été révisée par le ministère en charge de l'écologie. Elle demande de décliner un plan de contrôle priorisé annuellement, avec la prise en compte de priorités nationales à hauteur de 75 % au moins. Une stratégie régionale a également été élaborée en Occitanie.

Ces documents seront déclinés au niveau local pour la mise en œuvre du programme de contrôle 2020, dont l'architecture subira quelques modifications.

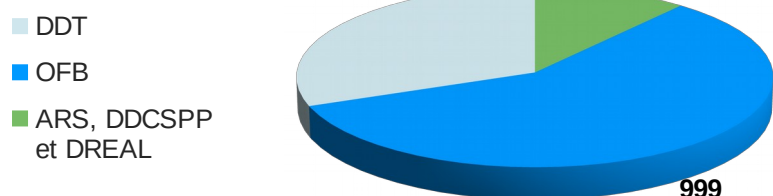
Depuis le 1^{er} janvier 2020, les services de l'ONCFS et de l'AFB ont été regroupés pour former l'office français de la biodiversité (OFB).

Prévision 2020 par domaine d'activité en jours 380



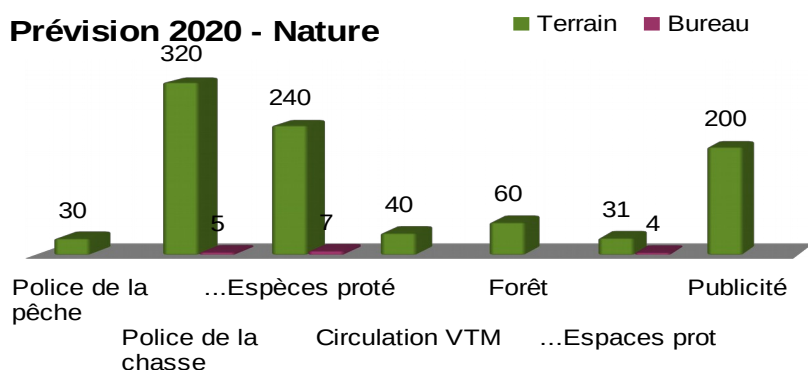
Plus de 1700 journées sont prévues (780 « Eau » et 940 « Nature »), dont 1460 affectées aux contrôles sur site.

Prévision 2020 en jours 533

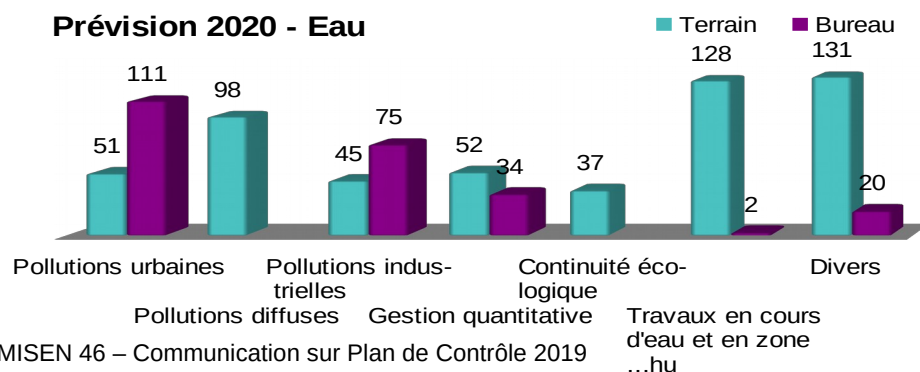


Les contrôles effectués au bureau concernent quasi exclusivement le domaine de l'eau 242 jours prévus dans la continuité des actions menées.

Prévision 2020 - Nature



Prévision 2020 - Eau





Service départemental de l'OFB
Cité Administrative
127, quai Cavaignac
46 009 CAHORS cedex
Tel : 05 65 23 62 12



Agence Régionale de Santé
Délégation territoriale du Lot
Cabazat – Route de Lacapelle
46 000 CAHORS
Tel : 05 81 62 56 00



Gendarmerie Nationale
Groupement du Lot
26, avenue Jean Lurçat
46 000 CAHORS
Tel : 05 65 23 55 00



Direction Départementale de la Sécurité Publique
Hotel de police
1 rue Pierre Mendès France
46 005 CAHORS cedex 9
Tel : 05 65 23 17 17



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de l'Agriculture, de
l'Alimentation et de la Forêt – SRAL
Cité administrative Bât E
Boulevard Armand Duportal
31 074 TOULOUSE cedex 9
Tel : 05 61 10 61 10

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Cité administrative Bât G
boulevard Armand Duportal
31 074 TOULOUSE cedex 9
Tel : 05 61 58 50 00

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et
de la Protection des Populations
Cité sociale – 304, rue Victor Hugo
46 000 CAHORS
Tel : 05 65 20 56 00

Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative
127, quai Cavaignac
46 009 CAHORS cedex
Tel : 05 65 23 60 60